



BELGIQUE

CONSEIL DE SECURITE
6240ème séance

La situation en République centrafricaine (S/2009/627)

DECLARATION
DE
M. JAN GRAULS
AMBASSADEUR
REPRESENTANT PERMANENT DE LA BELGIQUE
AUPRES DES NATIONS UNIES

EN SA QUALITE DE PRESIDENT DE LA FORMATION RCA
DE LA COMMISSION DE CONSOLIDATION DE LA PAIX

LE 15 DECEMBRE 2009

Monsieur le Président,

Avant tout, j'aimerais vous remercier d'avoir bien voulu m'inviter à m'adresser au Conseil de sécurité en ma capacité de Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix. J'aimerais également saluer la présence de Mme Sahle-Work Zewde, la Représentante spéciale du Secrétaire-général en Centrafrique qui, après quelques mois seulement, se montre déjà parfaitement à la hauteur de la tâche difficile qui lui incombe. Le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine, que Mme Zewde vient de présenter, décrit de manière adéquate la situation en République centrafricaine, les progrès réalisés dernièrement ainsi que les principaux défis du moment.

Monsieur le Président,

La configuration Centrafrique de la Commission de consolidation de la paix avait plaidé pour la transformation du BONUCA en un bureau Intégré des Nations Unies en République centrafricaine, et avait salué la déclaration présidentielle du 7 avril (S/PRST/2009/5), formalisant la transition de BONUCA en BINUCA. Le Bureau intégré permettra de mieux soutenir les travaux de la Commission de consolidation de la paix en République centrafricaine. L'effort de consolidation de la paix nécessite en effet coordination et cohérence. Ce sont les deux principaux axes du nouveau mandat de la présence onusienne à Bangui.

Monsieur le Président,

Depuis l'adoption de notre Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine en mai dernier, je me suis rendu sur le terrain à deux reprises, une première fois fin août et plus récemment, du 3 au 10 décembre, avec une délégation de la configuration République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix composée des représentants de la Pologne, du Gabon, de l'Afrique du sud, de la France, du Japon, de la Belgique, de la Chine et de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Je crois pouvoir dire que, depuis l'adoption du Cadre stratégique, qui constitue en quelque sorte la feuille de route de nos travaux, le premier bilan semestriel est positif. En effet

Compte tenu de la situation en Centrafrique et ayant à l'esprit les recommandations du Dialogue Politique Inclusif, qui s'était tenu à Bangui en décembre 2008, nous avons concentré notre attention dans un premier temps sur le secteur de la sécurité.

(Démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants)

La Commission de consolidation de la paix a ainsi maintenu un regard vigilant, mais bienveillant, sur le processus qui a permis la finalisation du document de projet pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration des ex-combattants. Ce projet s'élève à 27 millions de dollars. Ce financement est assuré grâce à des contributions provenant non seulement du Fonds de Consolidation de la Paix et de certains membres de la Commission, dont l'Union européenne, mais aussi -et surtout- des organisations sous-régionales, telles que la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Je voudrais souligner aussi que cette dernière organisation sous-régionale a mis à disposition des observateurs militaires, qui sont déjà arrivés en République centrafricaine.

Grâce à ces efforts conjoints des autorités centrafricaines et de la communauté internationale, le processus est maintenant prêt à être lancé sur le terrain, et en attendant la désignation d'un organisme

(Bonne gouvernance et état de droit)

La Commission de consolidation de la paix travaille parallèlement sur les autres priorités du cadre stratégique, tout aussi essentielles. Dans le domaine de la bonne gouvernance et l'Etat de droit, des progrès ont été

Je voudrais signaler enfin que la configuration Centrafrique de la Commission de Consolidation de la Paix prend très à cœur la situation des femmes et des enfants, souvent les premières victimes d'un conflit, et déploie tous les efforts pour mettre en œuvre les résolutions du Conseil de Sécurité concernant la lutte contre les violence sexuelles, les enfants et les conflits armés et la protection des civils à travers les domaines prioritaires du Cadre stratégique. Lors de notre dernière visite, l'accès à un centre pour des enfants soldats démobilisés nous a malheureusement été refusé par l'APRD, le groupe armé dirigé par Jean-Jacques Démafouth auquel ces enfants étaient associés.

Dans tous les domaines prioritaires, des efforts considérables seront requis de tous les partenaires de la consolidation de la paix en République centrafricaine avec l'assistance de la communauté internationale, et je les encourage tous à s'y engager avec conviction et avec la volonté unanime de changer le pays.

Je vous remercie.